



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E13118

VALABLE JUSQU'AU 30/12/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/03/2016  
360 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BRESSUIRE 379 380 520

Siret : 379 380 520 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5420756

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000004743526104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000004743526104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MIGEON B

8 ROUTE DE MISSE  
79100 SAINT JEAN DE THOUARS

Téléphone : 05 49 66 27 31

Portable :

Site Internet : www.migeonb.fr

E-mail : c.redureau@migeonb.fr

Responsabilité légale :

MIGEON PASCAL GÉRANT / MIGEON VINCENT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	18/11/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	18/11/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	18/11/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	14/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME  
91 BOULEVARD DE BRETAGNE  
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.